

– La recherche dans les universités –

Mémoire présenté dans le cadre de la phase 4
préparatoire au sommet sur l'enseignement supérieur :
La contribution des établissements et de la
recherche au développement de l'ensemble du Québec

Association générale des étudiants et étudiantes
de la Faculté de l'éducation permanente
de l'Université de Montréal
(AGEEFEP)

Association des étudiants hors campus
de l'Université du Québec à Trois-Rivières
(AEHCUQTR)

Association des étudiants des programmes
de certificat de HEC Montréal
(AEPCHÉC)

Association des étudiants de la Télé-Université
de l'Université du Québec
(AETELUQ)

31 janvier 2013



Table des matières

Introduction	3
La contribution des établissements au développement du Québec	
Une diversité de réalités	4
L'égalité des chances	4
Une réponse à de nouvelles réalités sociales	5
Inféodation de l'université aux finalités utilitaristes	5
La contribution de la recherche au développement du Québec	
La recherche en formation continue	6
La formation à distance	6
Recherche et partenariat universités-entreprises	7
Les politiques des gouvernements provincial et fédéral	7
Conclusion	8

Toujours l'angle de la formation continue

Introduction

Imaginons un instant qu'il n'y ait aucune université ni aucun cégep au Québec... Pour tout dire, cela est inimaginable. Et pour cause, car l'éducation en général et l'éducation supérieure en particulier sont indissociables de la modernité, avec tout ce que cette notion comporte de développement scientifique, économique, social, culturel et politique. On pourrait sans doute ajouter la liberté individuelle et les possibilités de réalisation personnelle, qui demeurent au cœur du projet humaniste des démocraties évoluées, sans parler du fait reconnu qu'un système d'éducation performant favorise la bonne santé et la longévité de la population ainsi que le développement d'une citoyenneté engagée et responsable. En somme, la contribution de l'enseignement supérieur est transversale, multiforme et en bonne partie impossible à quantifier.

Ayant dit cela, la cause n'est pourtant pas entendue, car si la contribution historique des établissements postsecondaires à l'éclosion du Québec au cours du dernier demi-siècle fait aisément consensus, l'agitation du printemps 2012 a bien montré qu'il existe de grandes divergences sur la façon dont cette contribution devrait être actualisée pour répondre aux réalités et aux défis du XXI^e siècle.

La question est vaste, très vaste. Parce que c'est notre champ d'action au quotidien, parce que très peu d'autres intervenants semblent s'y intéresser, notre réflexion portera principalement sur l'éducation des adultes, l'éducation permanente et la formation continue, que nous considérons comme l'une des grandes contributions des universités au développement de l'ensemble du Québec.

Pour ce qui est de la recherche, elle est relativement peu présente en formation continue et l'expertise de la FAEUQEP en la matière est limitée. Entre autres, il y a fort peu d'études sur l'éducation des adultes en enseignement supérieur, sur les personnes qui y sont inscrites et sur leur réalité socio-économique. Le Québec aurait aussi intérêt à investir davantage en formation à distance, un secteur à fort contenu technologique où la TÉLUQ a développé une forte expertise au cours quatre dernières décennies

Nous sommes par ailleurs membres à part entière de la communauté universitaire et nous partageons les préoccupations de nos partenaires sur les orientations contestables qu'on observe présentement dans les politiques publiques de la recherche.

La contribution des établissements au développement du Québec

Une diversité de réalités

Si l'on en juge par le nombre d'inscriptions, les programmes de formation continue des universités sont très prisés des adultes québécois : 65 000 dans le cas des certificats de 1er cycle et 10 000 dans les diplômes d'études supérieures spécialisées (DESS), les deux types de programmes les plus populaires. Des étudiants adultes, on en dénombre aussi dans les programmes réguliers de baccalauréat et d'études supérieures.

Avec une part de l'effectif universitaire de l'ordre de 30 %, il serait difficile de nier que la formation continue fait indéniablement partie de la mission des universités; nul doute d'ailleurs qu'elle contribue à la pertinence sociale de ces dernières. Ce dernier point est à noter, car il est de nature à influencer sur la perception des universités dans l'opinion publique et sur l'importance de l'effort que les contribuables sont disposés à consentir pour les financer.

Cela dit, cette masse de 75 000 étudiants est tout sauf monolithique, car elle se caractérise par une grande variété de réalités, notamment au chapitre de la scolarisation à l'entrée, qui va du secondaire V au doctorat, et de la grande variété des champs d'activité professionnelle. La plupart d'entre eux partagent la nécessité de la mise à jour des connaissances et du perfectionnement professionnel dans une société en évolution rapide qui requiert l'éducation tout au long de la vie. La société du savoir suppose évidemment des citoyens toujours plus qualifiés en mesure de s'adapter à un environnement technologique complexe.

L'égalité des chances

Dans les 30 dernières années, c'est aussi par la filière de la formation continue que des centaines de milliers de Québécois et de Québécoises ont été les premiers de leur famille à accéder aux études universitaires. Dans la deuxième phase préparatoire du Sommet, qui portait sur l'accessibilité, nous avons d'ailleurs rappelé l'importance historique majeure qu'ont jouée les programmes de certificat dans l'accès aux études universitaires des francophones.

De nos jours, il n'est pas négligeable qu'environ 5 % de tous les baccalauréats décernés au Québec proviennent de la formation continue et de la formule originale du baccalauréat par cumul de certificats. Il s'agit d'une contribution significative de la formation continue à l'égalité des chances et à la mobilité sociale.

Il faut toutefois reconnaître que ce dernier objectif n'est pas totalement atteint, car l'accès au diplôme universitaire demeure moindre, entre autres, chez les francophones et les résidents des régions. La réflexion et l'action à ce sujet doivent se poursuivre dans l'optique d'une contribution maximale des établissements au développement du Québec.

Dans le cas particulier de la région montréalaise, la formation continue contribue à l'accueil, à la formation et à l'intégration des immigrants. On en veut pour preuve que l'effectif étudiant de la Faculté de l'éducation permanente de l'Université de Montréal et de la School of Continuing Education de l'Université McGill compte respectivement 30 % et 50 % d'immigrants récents. Pour la quasi totalité de ces personnes, l'obtention d'une première certification d'une université québécoise constitue la clé de l'accès à un emploi et de l'intégration réussie dans la société d'accueil.

Une réponse à de nouvelles réalités sociales

L'évolution rapide de la société crée par ailleurs des situations et des réalités nouvelles qui transforment les disciplines et les pratiques professionnelles.

Il existe une grande variété de programmes de formation continue dans les universités, mais plusieurs d'entre eux sont créés précisément pour faire face à ces nouvelles problématiques, en optant pour des approches multidisciplinaires qui favorisent la compréhension globale des situations. La création de ce type de programme contribue certainement à l'évolution des établissements et c'est d'autant plus le cas lorsque les milieux sociaux et communautaires sont associés à la définition des problèmes et à la confection des programmes qui y répondent. Voilà une réalité qu'il faut continuer de cultiver, car elle s'inscrit parfaitement dans l'objectif d'assurer la pertinence sociale des universités.

Inféodation de l'université aux finalités utilitaristes?

La hausse des droits de scolarité a été au cœur de la crise étudiante du printemps 2012. En filigrane, il y avait cependant l'idée que l'université est dénaturée du fait de son inféodation aux finalités utilitaristes en général et aux intérêts de la grande entreprise et du monde des affaires en particulier.

C'est une question aussi légitime que complexe, que nous ne prétendons pas résoudre ici. En formation continue, la composante de formation professionnelle inclut forcément une dimension utilitariste, mais celle-ci est légitime.

Cela dit, tous les programmes, incluant ceux de la formation continue, doivent favoriser le développement de l'esprit critique et la capacité de réflexion, l'essence même de la formation universitaire.

L'actualité québécoise nous rappelle aussi que les professionnels de haut vol ne sont pas immunisés contre la gabegie. À notre sens, le citoyen éclairé est celui qui fonde son agir sur de solides bases éthiques, et les universités ont évidemment un rôle de premier plan à jouer à ce chapitre.

La contribution de la recherche au développement du Québec

La recherche en formation continue

Il y a relativement peu de recherche en formation continue et ce n'est pas d'aujourd'hui que la FAEUQEP constate cette lacune. Entre autres, il n'existe pas de portrait socio-économique de l'effectif en formation continue dans l'ensemble du Québec, ce qui ne facilite pas l'adoption de politiques et de pratiques bien adaptées à la réalité des étudiants adultes, notamment au chapitre de l'aide financière aux études.

Par ailleurs, on doit constater que l'andragogie occupe bien peu de place dans les activités des facultés de sciences de l'éducation. Nous en ignorons les raisons, mais il est paradoxal qu'il y ait si peu de recherche en ce domaine compte tenu du nombre d'étudiants adultes et ce, dans tous les ordres d'enseignement.

La formation à distance

L'intensification de la formation à distance (FAD) nous semble aussi un créneau porteur. Particulièrement grâce à la Télé-université, qui a quatre décennies d'expérience en la matière, le Québec a développé une forte expertise théorique et pratique en médiatisation des cours universitaires.

Les développements technologiques en ce domaine sont cependant très rapides si bien que de nombreuses universités dans le monde sont en mesure d'offrir des formations sans tenir compte des frontières nationales.

Dans une certaine mesure, le Québec a été relativement épargné de l'invasion étrangère en raison de la barrière de la langue. Cette barrière sera bientôt chose du passé, si ce n'est déjà fait, quand on sait qu'une université comme Harvard entend offrir des formations à distance dans plus de 20 langues.

À l'origine, la FAD était perçue comme un moyen d'offrir des formation aux personnes éloignées des établissements universitaires. C'est toujours en partie le cas, mais du moins au Québec, on sait aujourd'hui que 75 % des étudiants de la TÉLUQ habitent dans les régions métropolitaines. Ce sont donc des davantage des contraintes d'horaire, mais sans doute aussi de préférence, qui dictent le choix des étudiants.

Le profil des quelque 19 000 étudiants de la TÉLUQ, dont environ 6 500 inscrits en vertu de l'entente CRÉPUQ, est indéniablement celui d'étudiants de la formation continue. Dans les prochaines décennies, il est loin d'être impossible que cette forme d'enseignement se développe pour toutes les catégories d'étudiants. Il en va donc de l'intérêt du Québec de demeurer un leader de la FAD

Recherche et partenariat universités-entreprises

Le partenariat entre l'université et l'entreprise n'a en soi rien de répréhensible, bien au contraire, mais « l'essence même de la recherche est dénaturée lorsque la valeur économique l'emporte sur la valeur académique ».

Ce propos que tenait M. Max Roy, le président de la Fédération des professeurs d'université (FQPPU), dans une entrevue au journal *Le Devoir*, le 23 avril 2011, définit bien le malaise que ressent la communauté universitaire devant les tendances qui marquent la recherche.

De façon plus précise, M. Roy définit le problème dans les termes suivants : « Une tendance lourde, qui s'est amorcée dans le milieu des années 90 et qui s'est accélérée depuis une décennie, démontre que les organismes subventionnaires font pencher la balance du côté de la recherche appliquée plutôt que celui de la recherche fondamentale. Par exemple, la technologie et l'innovation sont ainsi mises de l'avant car elles sont davantage perçues comme des générateurs de productivité et de rentabilité. »

Le président de la FQPPU ajoute : « Les chercheurs québécois ont bien plus à offrir que le milieu de l'industrie. Ils ont des connaissances et une expérience qu'on ne peut pas nier; ce sont eux qui savent circonscrire et attaquer de front les problématiques auxquelles la société devra faire face. Malheureusement, une démarche utilitariste telle que préconisée aujourd'hui discrédite en partie le travail et l'expertise des chercheurs. »

Les politiques des gouvernements provincial et fédéral

Les orientations que déplore la FQPPU ne doivent rien au hasard, car elles découlent des politiques publiques de la recherche et cela, tant au provincial qu'au fédéral.

Au Québec, c'est la Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation, adoptée en 2007, qui définit cette orientation. Celle-ci est axée sur la dimension économique et commerciale de l'ensemble de la recherche au Québec et elle fait la belle part aux critères de productivité des entreprises dans les critères de sélection des projets subventionnés.

Cet orientation s'est confirmée en 2011 avec le regroupement administratif des trois grands organismes subventionnaires dans le Fonds Recherche Québec, soit le Fonds de recherche en santé du Québec (FRSQ), le Fonds québécois de recherche sur la nature et les technologies (FQRNT) et le Fonds québécois de recherche sur la société et la culture (FQRSC). Le Fonds Recherche Québec relève directement du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

La même tendance s'observe au fédéral, où le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (CRSH) cible explicitement les recherches liées aux affaires. Notant que les transferts fédéraux aux provinces en enseignement supérieur sont inférieurs aux besoins, la FQPPU dénonce la tendance du gouvernement d'Ottawa « d'imposer des thèmes de recherche rattachés à ses orientations politiques et économiques ».

La FQPPU affirme aussi ne « reconnaître nullement aux politiciens les connaissances et la légitimité nécessaires afin d'orienter les priorités de recherche et surtout de prévoir les domaines les plus susceptibles de donner lieu à des retombées bénéfiques pour la société canadienne ».

Les objectifs de développement économique des gouvernements sont certes légitimes, et les universités ne sauraient être des tours d'ivoire complètement soustraites aux influences extérieures. On comprend aussi que la FQPPU a des intérêts corporatistes. N'empêche, il demeure que les professeurs sont effectivement les spécialistes de la recherche et qu'à trop vouloir obtenir des résultats économiques à court terme, il y a un risque d'anémier la recherche libre et la recherche fondamentale, dont les retombées à moyen et long terme ont souvent été, dans l'histoire, les plus fructueuses pour l'évolution des connaissances.

Dans cette philosophie, on comprend que les sciences humaines et sociales ne font pas le poids face à des disciplines sont plus concrètes et immédiates, ce qui ne signifie pas qu'elles soient plus importantes.

Dans un autre ordre d'idée, les universités québécoises déplorent depuis plusieurs années que les projets de recherche entraînent des dépenses indirectes importantes (entretien des édifices, chauffage, éclairage, etc.) que les établissements doivent assumer dans leur budget de fonctionnement. Ce dernier, faut-il le rappeler, est au cœur des diverses interprétations sur la réalité du sous-financement des universités. Une solution s'impose.

Conclusion : Accroître la contribution des établissements en formation continue

Des pistes prioritaires

Le monde est imparfait, et les universités pourraient certainement accroître leur contribution au développement du Québec, notamment dans le domaine de la formation continue, de l'éducation des adultes et de l'éducation permanente. Nous rappelons les pistes prioritaires suivantes :

L'adoption, dans tous les établissements, d'une politique de la formation continue, comme il en existe dans quelques universités. Pour être efficace, une telle politique doit comporter des mesures concrètes.

Le maintien d'un financement de base équitable de la formation continue. S'il y a un désavantage financier à offrir de tels programmes, il est évident que les universités n'en offriront pas.

Des mesures strictes de reconnaissance, dans l'ensemble du réseau universitaire québécois, des cours et des diplômes obtenus dans une autre université québécoise.

Le développement de la reconnaissance des acquis expérientiels.